

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

14 MAI 2018

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 23

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 11

-AYANT DONNE POUVOIR : 1

-N'AYANT PAS DONNE POUVOIR :10

PRÉSENTS

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)

Messieurs Gilles FLANDIN (Les Chapelles)

Madame Arlette NOIR, Monsieur Jean-Claude FRAISSARD (Montvalezan)

Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy Tarentaise)

Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Sééz)

Madame Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)

Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL, Séverine FONTAINE, Monique GRANIER, Messieurs Louis GARNIER, Eric MINORET, Jean-Pierre MORELLE, Laurent HANICOTTE, Léon EMPEREUR (pouvoir à Georges CHARRIERE), Gilles MAZZEGA, Xavier TISSOT, Alain EMPRIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Arlette NOIR



Envoyé en préfecture le 28/05/2018

Reçu en préfecture le 28/05/2018

Affiché le



ID : 073-247300254-20180514-2018_29-DE

2018-29 PLAN DE FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE ET DU RELAIS PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES DE BOURG-SAINT-AURICE

Le Président rappelle que par la délibération en date du 6 avril 2015, le conseil communautaire avait validé le principe d'aménagement de ces locaux en approuvant l'avant-projet définitif.

Le Président rappelle que par la délibération en date du 22 mars 2018, le conseil communautaire avait attribué le marché d'aménagement de ces locaux pour un montant total de 807 455.18 euros HT.

Cette opération bénéficie de subventions de la part de la Région Auvergne Rhône-Alpes mais également de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie.

Le Président détail le plan de financement correspondant :

DEPENSES		RECETTES		
nature des dépenses	estimation totale du projet	financeurs	taux d'intervention	Montants sollicités
Ecole de musique	2 549 626			
RAM	290 000	subvention		317 000
		subvention CAF		177 840
		prêt 0%		44 000
		Auto-financement		2 300 786
total	2 839 626	total	100%	2 839 626

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVER** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2018

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD

